

Communiqué de presse  
Saint Maurice, le 21 juin 2022

## Résultats de l'enquête NOYADES 2021 : la prévention reste primordiale

Santé publique France publie aujourd'hui les résultats de la neuvième édition de l'enquête NOYADES menée sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2021, avec le soutien du ministère de la Santé et de la Prévention, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Les résultats ont rapporté 1 480 noyades accidentelles dont 27% ont conduit à un décès. Si la baignade comporte des risques, les noyades sont pour la plupart évitables. Aussi, la mise en œuvre d'actions de prévention, spécifiques selon l'âge et les circonstances de survenue, reste une priorité de santé publique.

### Le nombre de noyades reste élevé en 2021

L'enquête NOYADES, réalisée tous les trois ans, vise à recenser l'ensemble des noyades accidentelles et à décrire les circonstances de leur survenue et les caractéristiques des victimes. Elle s'appuie sur les informations recueillies par questionnaires auprès des services de secours (notamment les pompiers, le Samu-Smur). Une noyade est prise en compte s'il y a intervention d'un secours organisé, suivie d'une prise en charge hospitalière (passage aux urgences, hospitalisation) ou d'un décès.

**Lors de l'été 2021, 1 480 noyades accidentelles ont été recensées, un chiffre en baisse de 10% par rapport à celui de l'été 2018 qui s'élevait à 1 649** et détenait le record sur l'ensemble des enquêtes NOYADES. La part de décès était quant à elle comparable en 2021 (27 %) et en 2018 (25 %). Cette baisse du nombre total de noyades accidentelles peut notamment s'expliquer par des conditions climatiques peu favorables à la baignade (températures, ensoleillement) sur une large partie du territoire métropolitain durant la période estivale 2021.

Ces noyades accidentelles concernent tous les lieux et tous les âges. En 2021, elles étaient plus nombreuses chez les jeunes et les plus âgés avec **22 % de noyades accidentelles chez les enfants de moins de 6 ans et 26 % chez les personnes de 65 ans et plus. La proportion de noyades suivies de décès était quant à elle plus élevée chez les plus de 65 ans : 41 % contre 6 % chez les enfants de moins de 6 ans.**

Concernant les lieux de survenue des noyades, **47 % des noyades accidentelles ont eu lieu en mer, 26 % en piscine tous types confondus, 23 % en cours d'eau ou plan d'eau et 4 % dans d'autres lieux** (par exemple baignoires ou bassins). La proportion de décès était plus élevée parmi les noyades ayant lieu en plan d'eau (49 %) et en cours d'eau (41 %) alors qu'elle était de 25 % en mer, 15 % en piscine tous types confondus et 14 % dans d'autres lieux. Les noyades en piscine ont concerné davantage les enfants de moins de 6 ans et les noyades en mer davantage les 65 ans et plus.

**Il est toutefois important de souligner que nombre de ces noyades sont survenues dans un contexte de levée des mesures de restriction déployées pour la gestion de l'épidémie de COVID-19. Dans ce contexte, ces noyades pourraient être, en partie, liées à une mauvaise appréciation par les baigneurs de leurs capacités physiques ou à une dégradation de l'état de santé au sortir d'une longue période de confinement et de moindre activité physique.** Il est donc crucial de rappeler les mesures de prévention des noyades à tous les âges, chez les plus jeunes comme les plus âgés, en insistant sur l'importance de tenir compte de la forme physique et de l'état de santé de chacun.

## Pour une reprise progressive et sans danger de la nage, notamment après une période de baisse ou absence d'activité physique :

- Tenez compte de votre état de forme
- Ne vous baignez pas si vous ressentez un trouble physique (notamment, fatigue, problèmes de santé, frissons, courbatures)
- Adaptez l'intensité de votre nage à vos capacités et ne surestimez pas votre niveau de natation. Lors de la reprise de la natation après une interruption, privilégiez les distances courtes. Avant de partir nager, assurez-vous que votre forme physique vous permet de revenir. Souvenez-vous qu'il est plus difficile et fatiguant de nager en milieu naturel (mer, lac, rivière) qu'en piscine
- N'hésitez pas à consulter un médecin pour vous accompagner dans la reprise de la natation

## A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité :

### Pour les plus petits :

- Apprenez aux enfants à nager le plus tôt possible et familiarisez-les à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge
- Surveillez les enfants en permanence, restez toujours près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et baignez-vous avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
- Chaque enfant doit être surveillé en permanence et de façon rapprochée par un seul adulte qui en prend la responsabilité pendant le temps de la baignade
- Portez une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité

### Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer ou à nouveau apprendre à nager
- Tenez compte de l'environnement de la baignade, surtout en cours d'eau, plan d'eau et en mer. Informez-vous sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respectez les consignes de sécurité, les interdictions de baignade et baignez-vous dans les zones surveillées signalées par les drapeaux de baignade<sup>1</sup>, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide.
- Prévenez un proche avant de vous baigner
- Rentrez dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Ne consommez pas d'alcool avant de vous baigner

Santé publique France et les ministères de la Santé et de la Prévention, de l'Intérieur, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires mettent à disposition des professionnels de santé et du grand public des outils de prévention présentant les gestes à adopter pour acquérir l'aisance aquatique, se baigner et pratiquer une activité nautique en toute sécurité. Ces outils de prévention sont disponibles [ici](#). Une campagne de prévention sera déployée tout au long de l'été, notamment sur les réseaux sociaux, afin d'informer et sensibiliser le public sur les risques de noyades accidentelles.



<sup>1</sup> La réglementation relative à la signalétique utilisée sur les plages et lieux de baignade publiques a évolué au 1<sup>er</sup> mars 2022 ([Décret n° 2022-105 du 31 janvier 2022 relatif au matériel de signalisation utilisé pour les baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées](#))

Pour consulter les résultats de l'enquête : [Surveillance épidémiologique des noyades. Résultats de l'enquête NOYADES 2021 \(santepubliquefrance.fr\)](#)

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/risques-de-la-vie-courante/baignades>

<https://www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

Pour en savoir plus sur la nouvelle signalétique des zones de baignade publiques :

[https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/fiche\\_signalétique\\_baignade.pdf](https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_signalétique_baignade.pdf)

## **Contacts presse**

---

**Santé publique France** - [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

Stéphanie Champion: 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros: 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy: 01 41 79 68 64

**Direction générale de la Santé** - [Presse-dgs@sante.gouv.fr](mailto:Presse-dgs@sante.gouv.fr) 01 40 56 84 00

**Ministère de l'Intérieur** - [dgscgc-com@interieur.gouv.fr](mailto:dgscgc-com@interieur.gouv.fr)

**Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques** - [ministere@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:ministere@jeunesse-sports.gouv.fr)

01 40 45 90 15

**Ministère de la Transition écologique** - [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)